



**Rapport
d'activité médicale
2008**



Nous prenons soin de vous

Une *ambition* médicale et humaine

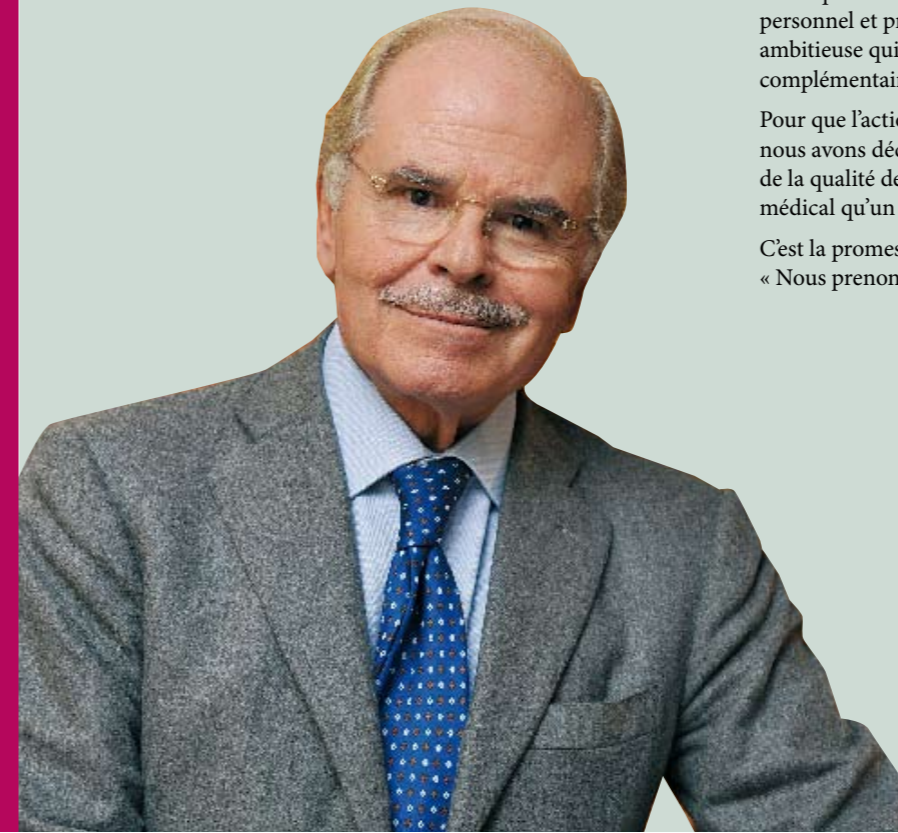
Acteur de référence de l'hospitalisation privée, Générale de Santé est forte de son partenariat tissé avec 5 500 praticiens qui composent la première communauté médicale libérale française. Médecin et entrepreneur, je crois profondément à cette médecine libérale, qui trouve le sens de son action dans une éthique de la responsabilité et dans une relation personnelle et de proximité avec les patients.

Avec nos praticiens, nous établissons une véritable alliance, inscrite dans le long terme. L'attention à la personne est au cœur de la prise en charge de nos patients. Tout en les aidant à être acteurs de leur projet de soins, nous leur apportons un accompagnement personnalisé, global et respectueux tout au long de leur parcours. Grâce à la collaboration entre praticiens, soignants et personnel administratif, l'accueil, l'écoute et l'information sont devenus une promesse commune dans chacun de nos établissements.

Cette qualité de soins et de prise en charge, qui s'appuie sur un engagement personnel et professionnel fort, s'accompagne d'une politique de formation ambitieuse qui repose sur l'esprit d'ouverture et la réunion de talents complémentaires, et cela au service de nos patients.

Pour que l'action de notre Groupe soit reconnue à sa juste valeur, nous avons décidé de faire de Générale de Santé un symbole identifiable de la qualité des soins. Notre projet d'entreprise est tout autant un projet médical qu'un projet humain.

C'est la promesse que nous exprimons dans notre nouvelle identité visuelle « Nous prenons soin de vous ».



Docteur Antonino Ligresti
Président du Conseil de Surveillance

Message du Président du Conseil de Surveillance	03
Notre modèle	04
Message du Président du Directoire	05
L'année médicale 2008	06
Atlas 2008	14
Médecine-chirurgie-obstétrique	16
Cancérologie	22
Soins de suite et de réadaptation	26
Santé mentale	30
Soins à domicile	34
La Fondation Générale de Santé	38

NOTRE MODÈLE

Une démarche pragmatique, une adaptation continue



Depuis vingt ans, Générale de Santé a développé une expérience unique dans la gestion des établissements de santé. Elle est aujourd'hui le premier groupe français d'hospitalisation privée.

La réussite du Groupe est le résultat d'une démarche pragmatique – identifier les meilleures solutions d'organisation de soins et de gestion pour les mettre au service du patient –, elle doit aussi beaucoup au partenariat unique qu'elle a développé avec les praticiens et à leur capacité commune d'adaptation. Sa vraie valeur ajoutée réside dans cette faculté : fixer un cap stratégique mais moduler sa mise en œuvre en apportant des réponses innovantes aux attentes des patients.

Des principes structurants

Le projet de Générale de Santé repose sur un triptyque intangible : la qualité de la prise en charge, l'excellence médicale, la responsabilité économique. Pour conjuguer ces trois exigences, le développement du Groupe s'appuie sur quelques principes structurants : une présence dans tous les métiers de l'hospitalisation et une implantation diversifiée, y compris dans les environnements sociaux difficiles ; un spectre large d'activités (en médecine et en obstétrique), des établissements régulièrement modernisés et des

plateaux techniques de très haut niveau. En matière de gestion hospitalière, l'organisation de Générale de Santé s'appuie sur une direction fortement responsabilisée et sur une gouvernance solide. Ce mode de gouvernance associe étroitement les praticiens à la gestion des établissements (contrat d'exercice, conférence médicale d'établissement, comité médical...). L'attachement aux principes de la médecine libérale structure la relation que le Groupe entretient avec les médecins qui exercent au sein de ses

établissements. La restructuration du secteur privé et le développement des hôpitaux privés de référence (HPR) sont au cœur de la stratégie de Générale de Santé, qui détient aujourd'hui plus du quart des HPR en France. Enfin, l'amélioration constante de la qualité de service reste une priorité pour le Groupe, qui s'est doté de sa propre labellisation, validée par l'Association française d'assurance qualité (Afaq).

180

établissements
et centres Générale de Santé

315 000

passages par an
dans les 30 services d'urgences
du Groupe

33 000

naissances
par an dans les maternités
du Groupe

Des réponses innovantes au changement

Parce que l'environnement de la santé connaît des mutations permanentes, tant scientifiques que socio-démographiques ou réglementaires, Générale de Santé choisit d'y apporter des réponses innovantes, responsables et socialement utiles. Ces réponses s'inscrivent plus largement dans la démarche engagée pour réaffirmer et faire connaître les valeurs qui guident l'action du Groupe : l'attention à la personne, la sécurité, l'esprit d'équipe, l'esprit de progrès et une gestion responsable.

Aujourd'hui, le patient a de nouvelles attentes en termes de prise en charge et d'information. Il ne veut plus être un simple cas médical, sans lien avec son environnement. Forte de sa démarche qualité, organisée autour du patient, Générale de Santé garantit la continuité de sa prise en charge, de son admission à sa sortie de l'hôpital et jusqu'aux soins de suite. Les bonnes pratiques, en termes de sécurité, de confort et d'action contre la douleur, sont régulièrement évaluées et améliorées. Les personnels soignants sont formés pour pouvoir dispenser une éducation thérapeutique et inciter le patient à être acteur de sa propre santé.

Alors que les praticiens souhaitent rompre avec l'isolement et travailler de façon collégiale, le Groupe encourage le regroupement des médecins en sociétés d'exercice professionnel. Il prône un mode d'exercice plus collectif au sein, notamment, de ses pôles d'excellence et de ses clubs de spécialité, où la mutualisation des connaissances permet de partager les meilleures pratiques. Enfin, dans un contexte de féminisation des professions médicales, un programme d'ouverture de crèches collectives a été lancé pour aider à la conciliation harmonieuse entre temps de travail et vie privée. Entreprise solidaire, Générale de Santé s'engage pour faciliter l'emploi et l'intégration des personnes handicapées.

Une responsabilité collective

Les réformes envisagées dans la loi Hôpital, patients, santé et territoires ont conduit le Groupe à participer aux travaux de réflexion sur le devenir du système hospitalier. Sollicitée par la commission Larcher sur la réforme de l'hôpital, Générale de Santé a clairement fait savoir qu'elle souhaitait, en collaboration avec les praticiens, s'impliquer encore plus dans les missions de service public : permanence des soins et plan Cancer, mais aussi formation des professions médicales et paramédicales et recherche clinique. Une implication qui passe déjà par la signature de conventions pour des partenariats public-privé. Autant d'évolutions que saisit Générale de Santé pour garantir la meilleure offre de soins au plus grand nombre de patients, dans un souci de maîtrise des dépenses de santé.

Un partenariat unique avec les praticiens

Depuis plus de vingt ans, Générale de Santé a su imaginer et mettre en place un modèle hospitalier qui se fonde sur la qualité des soins dispensés aux patients et sur l'attachement à l'exercice libéral de la médecine. Deux éléments indissociables tant il est vrai que la médecine libérale a toujours su s'adapter au progrès médical et aux attentes des patients.

En 2008, la réforme de notre système de santé, avec la mise en chantier de la loi Hôpital, patients, santé et territoires et notre audition devant la commission Larcher de concertation sur les missions de l'hôpital ont été l'occasion de faire reconnaître notre modèle médico-économique, notre mode de gouvernance et notre engagement dans les missions de service public, en pleine concertation avec les praticiens dans chacun de nos établissements. Un modèle en amélioration constante qui a fait ses preuves et qui doit être reconnu à sa juste valeur dans la future organisation de la santé.

Cette année 2008 aura été une année importante pour le Groupe. Notre label Qualité, promesse de service et d'attention aux patients, poursuit son déploiement dans nos établissements et prépare déjà sa version 2. La première communauté médicale libérale française s'est renforcée avec l'arrivée dans le Groupe de plus de 300 nouveaux praticiens. L'inauguration de l'hôpital privé Jean-Mermoz a marqué une étape de plus dans notre politique ambitieuse de regroupements.

Enfin, je veux remercier les praticiens, notre personnel soignant, technique et administratif ; grâce à leur esprit d'équipe et leur engagement remarquable au service des patients, Générale de Santé tient son engagement : « Nous prenons soin de vous ».



Frédéric Rostand
Président du Directoire

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET PERSONNALISÉ

Au-delà du patient, la prise en charge de la personne



Placé au centre du dispositif, le patient bénéficie d'une prise en charge complète et coordonnée, prenant en compte toutes les dimensions de la personne avant, pendant et après l'hospitalisation.

Forte de son réseau de plus de 180 établissements et centres en France, Générale de Santé est présente sur l'ensemble de la chaîne de soins et du système sanitaire (médecine-chirurgie-obstétrique, oncologie, soins de suite et de réadaptation, santé mentale et soins à domicile). Ses établissements de santé accueillent tous les patients, y compris dans des environnements sociaux difficiles (Trappes, 78 ; Le Blanc-Mesnil et Aulnay, 93 ; Beauregard, 13 ; Vitry, 94). Les équipes soignantes et les gestionnaires sont à même de traiter toutes les pathologies, des plus légères aux plus complexes.

Avant, pendant et après le séjour

Chaque patient bénéficie d'une prise en charge globale, avec un accompagnement personnalisé qui ne s'arrête pas au seuil de l'hôpital mais s'inscrit dans l'avant et l'après du séjour à l'hôpital. La qualité de cette prise en charge est formalisée dans une démarche

d'amélioration continue de la qualité centrée sur le patient. Lancé en 1998, le Label Générale de Santé définit un niveau de qualité partagé par tous les établissements. Chaque année, des enquêtes de satisfaction évaluent le respect de cinq engagements de service. En 2008, ces points ont été réévalués sur la base des outils et bonnes pratiques capitalisés dans les établissements et sur les retours des patients. Il en est ressorti un renforcement sur cinq axes : sécurité ; confort du séjour ; information et éducation ; continuité de la prise en charge ; lutte contre la douleur. Pour veiller à la sécurité du séjour du patient et de son environnement (proches, personnel soignant, etc.), Générale de Santé met en place une organisation de la gestion des risques. Celle-ci se décline en plusieurs actions : prévention et anticipation des accidents et des incidents qui pourraient mettre en danger le patient ; politique d'amélioration continue en cas d'événement indésirable ; capacité de réaction et de

Le plan Cancer de Générale de Santé



Portée par la dynamique du plan Cancer 2003-2007, Générale de Santé a développé son propre plan Cancer autour de trois grandes priorités : des hôpitaux privés pôles de référence en oncologie au sein de son réseau d'établissements ; la présence dans chaque pôle cancer d'un coordinateur oncologie,

le « chef de projet » garant de l'application du plan ; un pilotage innovant par une direction « métier » Groupe dédiée au cancer. Chaque pôle cancer dispose d'une filière de soins complète, du dépistage jusqu'au retour à domicile : il offre au patient atteint d'un cancer une prise en charge globale et un véritable parcours de soins

individualisés, parmi lesquels figurent en bonne place les soins de support. Des équipes formées répondent aux besoins des patients et aussi de leur entourage : écoute, information, orientation et accompagnement sont nécessaires à tous les stades de la maladie.

78

établissements
du Groupe étaient labellisés
au 1^{er} janvier 2008

1 million

de séjours
enregistrés
dans les établissements
et centres Générale
de Santé en 2008

17

pôles Cancer
sur le territoire national

traitement des situations de crise. Pour faire face aux risques exceptionnels, Générale de Santé a élaboré des plans d'urgence au sein de chaque établissement.

Le patient au centre de l'organisation des soins

L'engagement de veiller au confort du patient suppose de fournir des prestations hôtelières qui répondent à ses besoins et à ses attentes, en termes d'accueil et de restauration, mais aussi en termes de « bien-être ». Pour guider et responsabiliser le malade, acteur de son propre traitement, chaque établissement s'engage à instaurer un ensemble de bonnes pratiques en matière d'information du patient, d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique. Ces programmes sont menés par des acteurs compétents et sont régulièrement évalués par une équipe pluriprofessionnelle.

Le patient est assuré de la continuité de sa prise en charge grâce à l'anticipation de son admission et à la coordination de sa sortie et des soins de suite. Des parcours patient coordonnés (PPC) et/ou des parcours personnalisés de soins (PPS) en oncologie sont proposés et mis en œuvre. Enfin, la lutte contre la douleur, coordonnée au niveau de Générale de Santé, est organisée au sein de l'établissement. Pour soutenir son engagement dans la prise en charge de la douleur, Générale de Santé propose des modules de formation spécifiques de un à quatre jours. La communication sur la douleur est renforcée auprès du patient hospitalisé : il reçoit, avec son livret d'accueil, un livret spécifique sur le soin.



SANTÉ MENTALE

Mettre en œuvre des projets de soins individualisés

Les 25 établissements de santé mentale sont regroupés au sein du pôle santé mentale, filiale de Générale de Santé. 21 d'entre eux sont labellisés « L'esprit de service en santé » (Label Générale de Santé), tous ont obtenu la certification V1 de la Haute Autorité de santé, et 14 sont certifiés V2. Plaçant le patient au centre du dispositif de soins, les équipes soignantes interviennent dans une perspective globale de santé mentale. Il s'agit d'aller au-delà de la psychiatrie, de la psychothérapie et de la prescription de psychotropes, pour mettre en œuvre des projets de soins individualisés allant de la prévention à l'accompagnement.



SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Une offre qui se spécialise

L'offre de soins de suite et de réadaptation de Générale de Santé est structurée au sein de la filiale de soins de suite et de réadaptation, qui compte 19 établissements. Ceux-ci tendent à se diversifier et à se spécialiser pour devenir des références

dans leur domaine (traitement des troubles nutritionnels ou de la maladie alcoolique, rééducation cardiaque, rééducation du sportif...). Tous inscrivent la prise en charge du patient dans la durée (trente jours en moyenne) et y intègrent

la dimension somatique, sociale et psychologique de la maladie. L'objectif des équipes soignantes est d'accompagner le retour à domicile du patient, de réduire les dépendances et de favoriser sa réinsertion sociale et professionnelle.

EXCELLENCE MÉDICALE ET EFFICIENCE DE L'ORGANISATION

Une communauté médicale en action au service du patient



La mutualisation des savoirs et des pratiques professionnelles, le travail en équipes et les synergies praticiens-gestionnaires garantissent la permanence et la continuité des soins.

Les clubs de spécialités

Au niveau de chaque spécialité, des clubs dialoguent en permanence avec la Direction des relations médicales du Groupe. Les clubs permettent aux praticiens du Groupe de mettre en commun leur savoir, leurs réflexions et leur expérience. Il existe actuellement huit clubs de spécialité : anesthésie-réanimation ; cardiologie ; gynécologie-obstétrique-pédiatrie ; néphrologie ; périnéologie ; pneumologie ; perfusion ; urgences.

Le rôle des médecins dans le bon fonctionnement d'un établissement de santé est essentiel. Cette reconnaissance est au cœur de la relation qu'entretient Générale de Santé avec les 5 500 praticiens qui exercent dans ses établissements. Une relation fortement marquée par l'attachement traditionnel de l'entreprise à l'exercice de la médecine libérale. La plupart des praticiens de Générale de Santé exercent à la fois au sein de la clinique ou de l'hôpital privé et dans d'autres lieux, notamment en cabinet extérieur. Ceci participe au décloisonnement ville/hôpital.

Synergies praticiens-gestionnaires

Les praticiens sont aussi parties prenantes dans la gestion des établissements : Générale de Santé a mis en place des instruments qui permettent une synergie dans la relation praticiens-gestionnaires. À titre individuel, chaque médecin est lié à son établissement par un contrat d'exercice propre à l'entreprise et soumis à l'agrément du Conseil de l'ordre des médecins. Dans les 24 hôpitaux privés que compte le Groupe, les praticiens sont souvent organisés en équipes par discipline. Une organisation qui permet d'assurer la permanence et la continuité des soins.

Plus largement, cette volonté de ne pas travailler de façon isolée caractérise les médecins du Groupe : ils aspirent de plus en plus au travail en équipe et à la mutualisation des savoirs et des pratiques professionnelles.

Partage des savoirs et formation continue

Générale de Santé encourage sa communauté médicale dans toutes les démarches de partage de savoirs et de formation continue. Cette stratégie est mise en œuvre par l'animation de groupes de réflexion et de travail : comité médical, clubs de spécialité et forum médical.

Alors que certaines dispositions de la loi Hôpital, patients, santé et territoires risquent d'avoir un impact sur l'exercice de la médecine libérale, Générale de Santé veille scrupuleusement au respect de ses principes et de sa pérennité. La qualité du dialogue et de la réflexion entre la direction d'un établissement et les médecins reste en effet la clé de voûte de leurs relations, qui se concrétise par l'application d'un projet médical en cohérence avec le projet de l'établissement.

GOUVERNANCE

Trois instances clés



Le comité médical

Au niveau national, le comité médical rassemble une quinzaine de praticiens.

Ses missions :

- éclairer le Groupe sur les attentes des médecins ;
- faciliter le recrutement (plans de carrière, exercice en équipe, successions) ;
- assurer une veille sur les innovations et l'évolution des pratiques ;
- développer le partenariat Groupe-médecins autour d'une vision stratégique commune.

Élu par ses pairs pour trois ans, le président du comité médical siège au Conseil de Surveillance en qualité de censeur. Il a toute liberté de parole et participe à toutes les décisions stratégiques ayant un impact sur les orientations médicales de Générale de Santé.

La conférence médicale régionale

Les présidents des conférences médicales d'établissement de chaque région élisent leur représentant à la conférence médicale régionale. Celui-ci élabore le projet médical régional avec pour objectif l'identification des complémentarités et le renforcement des synergies entre établissements.

La conférence médicale d'établissement (CME)

Chaque médecin partenaire de Générale de Santé est membre de droit de la conférence médicale de l'établissement dans lequel il exerce. Cette conférence élit un président qui représente le corps médical auprès du directeur d'établissement et des tutelles. Elle est responsable de l'évaluation des pratiques professionnelles et s'articule autour d'autres structures transversales telles que les comités de lutte contre la douleur, les comités de lutte contre les infections nosocomiales...

Soignants et gestionnaires, un dialogue bien régulé

Soignants et gestionnaires interviennent au sein des établissements de santé avec, pour chacun, un domaine bien défini. Bien sûr, pour le bon fonctionnement des établissements, en termes de management et d'offre de soins, il est indispensable qu'un partenariat fondé sur une bonne communication soit établi entre les parties. C'est un enjeu essentiel pour éviter tout cloisonnement.

Au-delà des différences inhérentes aux métiers et aux statuts des personnes, chacun doit s'approprier la culture et les contraintes de l'autre, enrichir ce partenariat et contribuer à le mettre en œuvre. Concrètement, ce dialogue permanent se déroule dans un cadre qui régit les relations des praticiens avec les instances de direction à travers les conférences médicales d'établissement

et le comité médical national, qui les représente. Ces instances sont le lieu de discussions, de remontées d'informations, d'explicitation des décisions managériales, et leur bon fonctionnement est indispensable si l'on privilégie une approche conjointe de l'efficacité. La recherche des synergies n'est jamais une fin en soi, mais toute stratégie qui la néglige expose au gaspillage des ressources.



Pr Henri Escojido
Président du comité médical
Générale de Santé

PACK INSTAL', UNE « BOÎTE À OUTILS » POUR S'INSTALLER

Consciente que l'installation en médecine libérale constitue une étape majeure dans la carrière d'un médecin et qu'elle est parfois difficile

et souvent compliquée, Générale de Santé a créé le Pack Instal' Générale de Santé. Il s'agit d'un livret d'accueil comprenant trois volets :

« L'installation en médecine libérale », plateforme d'aide à l'installation ; « Informations générales », résumant les informations sur le Groupe et

l'établissement intégré ; et « Services aux praticiens ». Le Pack Instal' est remis par le directeur d'établissement à tout nouvel arrivant.

5 500
praticiens exercent dans les établissements Générale de Santé

300
nouveaux praticiens ont rejoint les établissements du Groupe en 2008

RESSOURCES HUMAINES, UN ENJEU ESSENTIEL

Construire avec nos salariés les compétences de demain

15 000
soignants

7 000
infirmiers

3 000
recrutements
en 2008



Confiance, proximité,
développement des compétences,
formation, organisation
du temps de travail,
une politique sociale motivante
et exigeante au service
d'une médecine d'excellence.

Générale de Santé compte 21 500 salariés, dont près de 15 000 soignants. Tous exercent un métier exigeant, où l'excellence médicale est indissociable d'une relation de personne à personne, fondée sur la confiance et la proximité. Les enjeux de la politique de ressources humaines sont donc essentiels, en termes de recrutement comme d'accompagnement des salariés. Axe stratégique de sa politique de ressources humaines, le **développement des compétences** assure la réalisation de parcours professionnels adaptés aux besoins de l'entreprise et aux souhaits d'évolution des collaborateurs.

Générale de Santé développe une **politique de formation** fondée à la fois sur l'écoute des attentes et des besoins des patients et sur les exigences de sécurité et de qualité dans ses établissements. Un plan de formation ambitieux permet à chacun d'accroître ses compétences techniques et managériales selon différentes déclinaisons : formation continue, formation certifiante, formation diplômante, validation des acquis de l'expérience... Une charte de mobilité, des bilans réguliers de compétences et de potentiels et une politique active de promotions complètent ce dispositif.

Développer les compétences managériales

Les cadres clés de l'entreprise (directeurs d'établissement, directeurs de soins, directeurs des ressources humaines, directeurs de l'information médicale, directeurs financiers...) bénéficient d'un **programme de formation continue** unique en France, dénommé Philéas, mené en collaboration avec HEC. Celui-ci a été récemment ouvert aux directions de soins infirmiers. Dès 2010, les 1 200 cadres intermédiaires soignants et non soignants du

Groupe pourront, eux aussi, bénéficier d'un parcours de professionnalisation pour développer leurs compétences managériales.

Compatibilité entre vie personnelle et vie professionnelle

Dans le cadre de partenariats avec les instituts de formation en soins infirmiers de la Croix-Rouge et d'autres écoles, les établissements de santé accueillent chaque année jusqu'à 9 000 stagiaires – élèves infirmier(ère)s, aides-soignant(e)s et kinésithérapeutes.

En matière de **politique sociale**, Générale de Santé s'efforce de favoriser la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle. L'organisation du temps de travail prévoit des vacances sur douze heures, qui laissent la possibilité de grouper la semaine de travail sur trois jours.

Par ailleurs, l'entreprise a mis en place un programme ambitieux de création de crèches d'entreprise (« Les enfants de Générale de Santé »), qui prévoit l'ouverture de dix structures d'ici à 2011 (six sont déjà en activité) : une réponse adaptée aux besoins des 80 % de femmes que compte Générale de Santé et dont les métiers sont soumis à de fortes amplitudes horaires.

Enfin, Générale de Santé mène une politique active de développement de l'emploi pour les personnes handicapées. Une mission handicap a ainsi été créée pour accompagner leur intégration et leur formation. Des plans d'action concrets sont mis en œuvre pour leur offrir des opportunités d'emploi. Générale de Santé étudie chaque situation en particulier et construit une solution optimisée pour la personne et pour l'entreprise.

PERSONNES HANDICAPÉES

Une attention particulière

Générale de Santé a mis en œuvre une politique ambitieuse de développement de l'emploi de personnes handicapées. Dans le cadre de plans d'action concrets, menés par la mission handicap de l'entreprise, des partenariats sont établis avec des écoles de soins pour créer des formations spécifiques avec, à la clé, des opportunités d'emploi dans les filières soignante, technique et administrative. Des contacts sont noués avec les réseaux associatifs concernés. Les équipes de direction sont sensibilisées à la problématique du handicap :



550 journées de formation pour le personnel, 250 journées de formation pour toucher l'ensemble du management, et 450 journées de formation à disposition des personnes handicapées recrutées sont prévues au cours des trois prochaines années. Par l'accord signé le 28 février 2008 avec les organisations syndicales, le Groupe a pris l'engagement de recruter au moins 90 travailleurs handicapés sur les trois prochaines années.

FORMATION

Plus de 150 programmes référencés

Les formations proposées par le Groupe concernent tous les domaines de la santé :

- soins et prise en charge du patient (plan Cancer, soins infirmiers, prise en charge des situations spécifiques, hygiène, relation/communication);
- gestion des risques (sécurité, médicaments, management

des risques);

- label et qualité (management de la qualité, label);
- management et communication (management, communication, e-learning);
- RH et formation;
- information médicale;
- systèmes d'information;
- forums.

ENCOURAGER LA MOBILITÉ

Une bourse de l'emploi propose en permanence près de 150 postes dans les différents établissements du Groupe.

3 % de la masse salariale consacrée à la formation

PHILÉAS, UN PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION

Une équipe pluridisciplinaire Générale de Santé-HEC s'est mobilisée pendant plusieurs mois pour créer ce parcours de formation certifiant (21 jours de formation sur une période de 18 mois).

Complet et diversifié, il est composé de modules communs et d'autres spécifiques : le programme est préétabli pour chaque participant en fonction de son métier.

Le 11 décembre 2008, la remise des certificats Cesa (cycle d'enseignement supérieur des affaires) HEC a clôturé la première promotion du parcours Philéas. D'ici à 2010, près

de 500 collaborateurs seront concernés par le programme Philéas, dont 35 % de directeurs de soins infirmiers.



Au cœur des besoins de santé sur tous les territoires



Modernisation constante et consolidation de son réseau, le Groupe joue son rôle de partenaire des pouvoirs publics et participe au maillage sanitaire du territoire au service de tous.

« La restructuration des établissements et leur croissance sont un axe essentiel de Générale de Santé, grâce à la maîtrise que le Groupe a acquise du fonctionnement des grands établissements et de leurs relations avec les médecins. »

Contribution de Générale de Santé à la concertation sur les missions de l'hôpital

En plus de vingt ans, Générale de Santé a su développer un projet d'entreprise qui conjugue excellence médicale et efficacité économique, au service des patients. Aujourd'hui, le Groupe poursuit la consolidation de son réseau et entend inscrire ses établissements dans les politiques publiques d'offre de soins.

Très présente sur l'ensemble de la chaîne de soins et du système sanitaire, Générale de Santé a su construire un **réseau structuré d'établissements**. Ils sont répartis dans des zones géographiques diversifiées, dont certaines à forte concentration urbaine, et dans des environnements sociaux parfois difficiles.

Tous les patients, toutes les pathologies

La diversité de ces établissements, en taille, en volume d'activité et en spécialités permet d'accueillir tous les patients pour traiter toutes les pathologies. Ils interviennent également dans la permanence des soins (trente d'entre eux sont dotés d'un service d'urgences) et dans la mise en œuvre du plan Cancer. Par ces différents aspects, Générale de Santé participe au **maillage sanitaire du territoire** et joue pleinement son rôle de partenaire des pouvoirs publics. À terme, et dans le contexte de la réforme de l'hôpital, le Groupe souhaite renforcer sa participation aux **missions de service public**,

notamment pour la formation et la recherche. Le réseau d'établissements de Générale de Santé comprend des hôpitaux privés multidisciplinaires ; des cliniques spécialisées dans une discipline principale (cardiologie, ophtalmologie, santé mentale, soins de suite et de réadaptation), et des établissements qui interviennent dans le cadre de partenariats public-privé : c'est le cas, par exemple, de l'institut de radiothérapie de hautes énergies à l'hôpital Avicenne (93), du réseau de santé mentale des Yvelines, du groupement de coopération sanitaire de l'Artois, du pôle public-privé de Gassin...

Un réseau qui s'étoffe

Depuis plusieurs années déjà, Générale de Santé ne cesse d'**étouffer son réseau** d'établissements par des regroupements, des acquisitions ou des créations. En 2008, la polyclinique de la Louvière (Lille) et le centre de l'hospitalisation privée de la Loire (Saint-Étienne) ont rejoint le Groupe. À Lyon, le regroupement des cliniques Jeanne-d'Arc, Sainte-Anne et Saint-Jean sur un site unique a donné naissance à l'hôpital privé Jean-Mermoz. Générale de Santé a renforcé sa présence dans l'Est parisien avec l'acquisition des cliniques La Francilienne (Pontault-Combault) et L'Orangerie (Le Perreux-sur-Marne). Un centre de soins de suite et de réadaptation Iris a ouvert à Saint-Priest.

24
hôpitaux privés

16 138
lits et places
au sein des établissements
et centres Générale de Santé

166
millions d'euros
d'investissements réalisés
en 2008



PARTENARIATS

Le groupement de coopération sanitaire (GCS)

Générale de Santé compte dix groupements de coopération sanitaire, répartis dans toute la France, dont quatre ont été créés en 2008 : GCS IRM des établissements de santé d'Annemasse et de Bonneville (74) ; USCPP Dijon-GCS (21) ; GCS pôle sanitaire du Giennois (45) ; GCS centre de dialyse du Lensois (62). Outil juridique de coopération sanitaire, le GCS a pour objet de faciliter, d'améliorer ou de développer l'activité de ses membres. Il peut

ainsi être le cadre d'interventions croisées de professionnels de santé relevant de statuts différents, qui exercent en commun des soins au sein de cette structure de coopération tout en gardant leurs modes de rémunération spécifiques. Il permet également la mutualisation de moyens et d'équipements d'intérêt commun (plateaux techniques, blocs opératoires, services d'imagerie médicale ou pharmacies à usage intérieur).

D'autres projets sont en cours en médecine-chirurgie-obstétrique, soins de suite et de réadaptation et santé mentale.

Investir en permanence

Enfin, Générale de Santé investit en permanence pour **moderniser** ses établissements et les doter de plateaux techniques, d'équipements et d'infrastructures de très haut niveau. Les praticiens sont ainsi à même de répondre aux attentes des patients, en termes notamment de techniques de soins et de gestes opératoires moins invasifs, grâce au développement de l'informatique et de la robotique. Au sein des établissements Générale de Santé, qualité des soins et gestion responsable ne sont pas opposables : l'exercice libéral de la médecine, la recherche de l'excellence médicale et la prise en compte des enjeux de santé publique se conjuguent parfaitement avec un mode de gestion et d'organisation d'entreprise.

Antony, un modèle d'hôpital privé de référence

Ouvert en 2002 à partir du regroupement de quatre cliniques, il s'agit aujourd'hui du premier établissement privé d'Île-de-France en chirurgie et du troisième pour l'activité en toutes disciplines. Hôpital pluridisciplinaire, il compte plus de 400 lits, places et postes installés, dont 12 lits de réanimation, 13 de soins intensifs de cardiologie, et enregistre annuellement près de 40 000 passages aux urgences et plus de 3 000 accouchements.



SANTÉ MENTALE

Un réseau public-privé unique

Le Réseau de promotion pour la santé mentale Yvelines Sud (RPSM 78) est une démarche exemplaire. Il regroupe des professionnels de la santé mentale, issus du public et du privé, mobilisés autour de l'amélioration de la prise en charge des patients et du partage d'informations. Seul réseau territorial public-privé spécialisé en psychiatrie, le RPSM 78 compte six établissements membres et couvre une population d'environ 630 000 habitants.



Atlas de l'activité médicale 2008

Médecine-chirurgie-obstétrique

Générale de Santé a construit un réseau structuré d'établissements. Prise en charge globale de tous les patients, de toutes les pathologies, qualité des soignants de multiples disciplines complémentaires et synergiques, et plateaux techniques performants : des atouts qui classent régulièrement les établissements du Groupe dans les premières places des palmarès des établissements privés français.

68

ÉTABLISSEMENTS
dont 24 hôpitaux privés
de 274 lits et places
en moyenne

959 500

SÉJOURS en 2008

5 254

PRATICIENS

3 questions à

Docteur Pierre Lanot
Anesthésiste
à l'hôpital privé d'Antony



Quels sont les grands enjeux que doit relever l'activité de médecine-chirurgie-obstétrique ?

Les enjeux de la période 2008-2009 sont à la fois médicaux et organisationnels, car les deux dimensions sont indissociables. Par exemple, pour l'ensemble des établissements Générale de Santé, le déploiement du schéma directeur informatique, indispensable pour la bonne codification et information des dossiers médicaux, ou la mise en place de la nouvelle tarification V11. L'enjeu le plus fort est sans doute, dans le contexte du projet de loi Hôpital, patients, santé et territoires et du plan Hôpital 2012, la modification des règles du jeu entre secteurs hospitaliers public et privé.

Comment s'organise votre réponse à ces défis ?

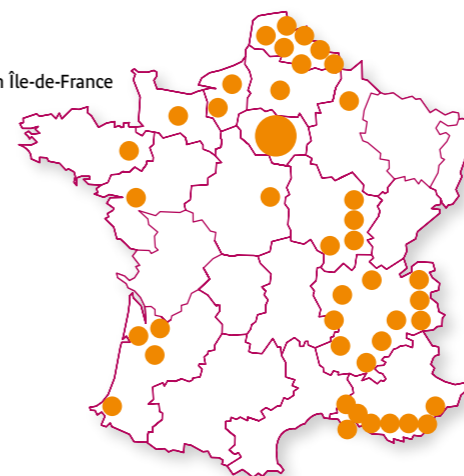
Il s'agit d'abord d'optimiser notre réponse en termes de qualité de prise en charge. Pour cela, nous devons prendre une longueur d'avance en articulant de plus en plus notre offre de soins selon une logique de réseau, autour de pôles de référence : pôle du genou à Lille, pôle de cardiologie à l'institut hospitalier Jacques-Cartier, pôle de cancérologie à l'institut de cancérologie de l'hôpital Jean-Mermoz...

Quel fait marquant reprenez-vous particulièrement en 2008 ?

Des réalisations exemplaires ont vu le jour dans un certain nombre d'établissements, comme le nouveau pôle maternité et santé de la femme à l'hôpital privé Beauregard de Marseille, qui regroupe en un même lieu les services et spécialités autrefois dispersés, ou l'ouverture de la première salle hybride de cardio-intervention à l'institut hospitalier Jacques-Cartier. Des étapes clés qui vont dans le sens du renforcement de notre excellence médicale.



27 sites en Île-de-France



68 établissements

Générale de Santé est leader de l'activité médecine-chirurgie-obstétrique privée en France, avec 959 500 séjours en 2008.

Zoom sur

Les actes et les équipements

Les prises en charge

- 959 500 séjours en médecine-chirurgie-obstétrique (MCO) en 2008
- 33 000 accouchements sur l'année
- 315 000 passages dans les services d'urgences en médecine-chirurgie-obstétrique
- 275 716 séances de dialyse

Les équipements

- 49 centres d'imagerie médicale
- 61 salles de blocs opératoires
- 6 centres SOS main
- 30 services d'urgences au sein des établissements



n°1

pour l'activité chirurgicale cardiaque dans le secteur privé

61

blocs opératoires

30

services d'urgences

> 07/2008

Acquisition des cliniques La Francilienne (Pontault-Combault) et L'Orangerie (Le Perreux-sur-Marne)

> 08/2008

Ouverture de l'hôpital privé Jean-Mermoz à Lyon. Plus grand établissement privé de la région, il compte une maison des consultations, un centre médico-chirurgical et un institut de cancérologie

> 09/2008

Acquisition du centre hospitalier privé de la Loire, d'une capacité d'accueil de 292 lits et places

> 12/2008

Les équipes cardiologiques médico-chirurgicales de l'institut hospitalier Jacques-Cartier et les chirurgiens de la main de la clinique La Francilienne sont récompensés aux Assises de l'innovation en médecine libérale



19

unités
de soins intensifs
cardiologiques

Cardiologie

Un secteur à la pointe de l'innovation

La cardiologie représente un secteur central au sein de Générale de Santé. Grâce à des investissements constants, les établissements sont équipés de plateaux techniques à la pointe de l'innovation. À l'institut hospitalier Jacques-Cartier (Massy), par exemple, les services de chirurgie cardiaque prennent en charge des interventions impliquant la mise en place d'une circulation extracorporelle, y compris en chirurgie cardiaque infantile. C'est également à Massy que la première salle hybride de cardio-intervention en France a été inaugurée, en septembre 2008. Elle regroupe le meilleur des techniques de la chirurgie cardiaque et de la cardiologie interventionnelle pour la mise en place de valves aortiques artificielles sans circulation extracorporelle. Une technique qui permet de soigner des patients jusqu'alors jugés « inopérables ».

Au centre médico-chirurgical (CMC) de Parly II, les troubles du rythme cardiaque sont traités grâce aux technologies les plus avancées (télémédecine, robotique, 3D). Cet établissement a été le premier centre privé français à s'équiper d'un système de cartographie tridimensionnelle. Il disposera bientôt d'une innovation toute récente et très spectaculaire : la surveillance des prothèses implantées (pacemakers, défibrillateurs ou autres moniteurs cardiaques) par voie transtéléphonique.



Urgences

Le choix d'une mission de service public

Trente établissements offrant un service d'urgences classé en secteur 1 ; 95 praticiens spécialistes des urgences ; et plus de 315 000 passages par an : Générale de Santé contribue activement à la permanence des soins aux côtés des hôpitaux publics. Les équipes d'urgences des établissements ont mis en place une organisation qui garantit des soins de qualité dans un souci de maîtrise des dépenses et de satisfaction des patients. L'objectif est d'accueillir et d'écouter chaque patient et de l'orienter rapidement vers une prise en charge adaptée. Cette organisation permet une redistribution de l'activité suivant les priorités médicales et non plus suivant une logique de rang d'arrivée ou de gestion des contraintes de l'établissement. Résultat : les délais d'attente sont réduits, les urgences traitées débouchent sur une hospitalisation dans 10 % des cas, contre 20 % en moyenne nationale. En Seine-Saint-Denis (93), il existe six services d'urgences privés dont trois Générale de Santé, assumant à eux seuls un tiers des urgences du département.



DIALYSE

Grâce à ses 21 centres spécialisés et avec plus de 275 700 séances par an, Générale de Santé est le leader de l'hospitalisation privée dans le traitement des pathologies de l'insuffisance rénale, aiguë ou chronique. Toutes les techniques de dialyse peuvent être pratiquées – hémodialyse conventionnelle, hémofiltration, hémodiafiltration –, y compris certaines techniques plus spécifiques, comme la dialyse péritonéale et la dialyse péritonéale automatisée.

Maternités

Générale de Santé acteur majeur de la natalité



Avec 33 000 naissances par an dans ses 21 maternités, Générale de Santé mène une politique ambitieuse d'investissements pour en faire des centres d'excellence. Six maternités sont d'ailleurs classées niveau 2A, et trois, niveau 2B. À Marseille, l'hôpital privé Beaugard a inauguré

en avril 2008 un pôle maternité et santé de la femme relevant de cette classification. Doté d'un service de néonatalogie et de soins intensifs, il peut accueillir les grossesses à risque et encadrer les naissances difficiles dans les meilleures conditions de sécurité.

L'OPHTALMOLOGIE UNE DISCIPLINE MAJEURE AU SEIN DE LA CHIRURGIE

L'ophtalmologie est l'une des disciplines les plus représentées au sein de la chirurgie chez Générale de Santé. 454 praticiens interviennent pour traiter toutes les pathologies de l'œil, des plus courantes, comme l'opération de la cataracte, réalisée très souvent en ambulatoire, aux plus lourdes, comme la greffe de cornée. Parmi les établissements du Groupe, la clinique Sourdille, à Nantes, la clinique Monticelli, à Marseille, et la clinique Tourny, à Bordeaux, font partie des acteurs de référence en Europe, notamment pour la chirurgie de la rétine.



Des missions essentielles Formation et recherche

Chaque année, 9 000 stages sont offerts aux futur(e)s infirmier(ère)s et aides-soignant(e)s en formation. Depuis quatre ans, le service des urgences de l'hôpital privé de l'Est parisien, à Aulnay-sous-Bois (93), accueille des internes de la faculté de médecine de Bobigny qui souhaitent faire un parcours d'urgentiste. À Saint-Étienne (42), des internes exercent au service de réanimation du centre

de l'hospitalisation privée de la Loire. Dans le domaine de la recherche, Générale de Santé est déjà engagée dans des projets. Mais le Groupe aimerait aller plus loin et conforter, notamment, son rôle dans la lutte contre le cancer, en favorisant le développement de la recherche clinique.

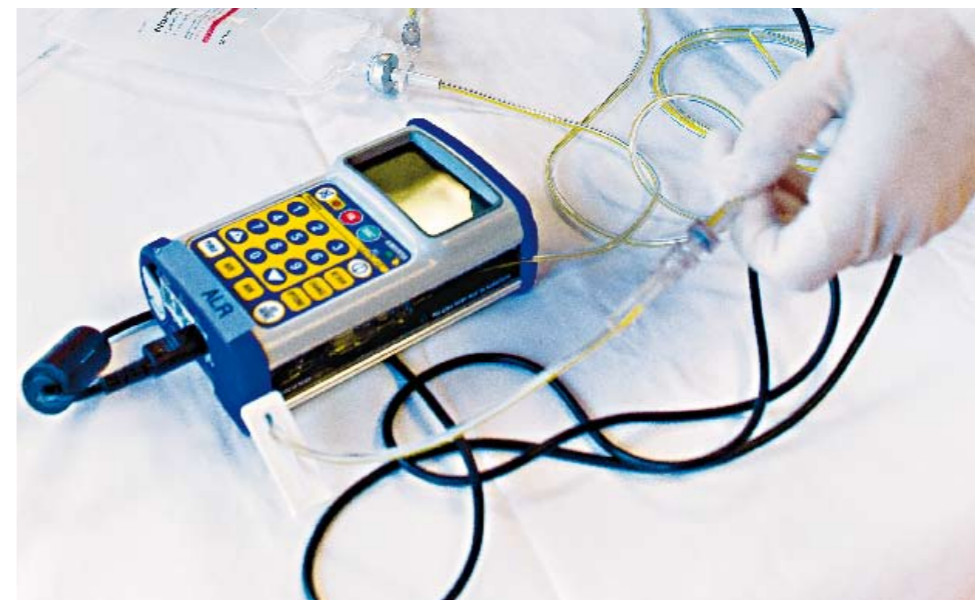
Partenariats

Les groupements de coopération sanitaire

Pour garantir aux patients une meilleure prise en charge et des plateaux techniques de qualité, Générale de Santé signe des conventions avec des hôpitaux publics, des établissements participant au service public hospitalier, voire des médecins libéraux.

Dans le cadre de ces partenariats, des structures communes, regroupant l'hôpital et la clinique, ont été créées sous la forme de groupements de coopération sanitaire (GCS). Réglementés par le Code de la santé publique, les GCS permettent, notamment, de développer un service médical commun à un hôpital public et à un hôpital privé sur la base d'une exploitation commune et d'un partage des coûts, et de rationaliser ainsi l'offre de soins sur une région.

En septembre 2008, une convention a été signée entre la polyclinique Jeanne-d'Arc et le centre hospitalier de Gien (45) pour la création du GCS pôle sanitaire du Giennois : l'offre de soins de l'agglomération est désormais regroupée sur un même site.



Au cœur de la démarche qualité

Agir contre la douleur

L'action contre la douleur fait partie des priorités de Générale de Santé. Elle figure dans les engagements du label Qualité Générale de Santé (« Agir ensemble contre la douleur »). La prise en charge de la douleur est coordonnée au niveau du Groupe et organisée au sein de chaque établissement. Le label prévoit aussi l'éducation du patient et la formation du personnel soignant. Dans les hôpitaux et cliniques, des protocoles existent pour que médecins et anesthésistes valorisent au mieux leur savoir-faire. Pour mieux traiter la douleur

aiguë, Générale de Santé participe à la recherche d'outils thérapeutiques (spray nasal, patch, pompe à morphine...) et d'alternatives à la morphine. À la clinique Aguiléra, à Biarritz (64), l'équipe s'investit dans la pratique de l'hypnose médicale comme complément de l'anesthésie locale. À la clinique de l'Escrebieux, à Esquerchin (59), des psychiatres ont développé depuis cinq ans des techniques de prise en charge de la douleur chez certains patients, par une thérapie cognitivo-comportementale.

502

praticiens en
anesthésiologie-
réanimation
chirurgicale

Organisation des soins

Le conseil de bloc opératoire

L'amélioration de la prise en charge des patients et l'excellence médicale s'appuient notamment sur l'identification des meilleures solutions d'organisation des soins. Parmi ces solutions, le conseil de bloc permet une utilisation optimale des blocs opératoires.

Il se réunit régulièrement et, muni d'indicateurs d'activité, analyse le déroulement des vacations opératoires. Il peut ainsi anticiper les besoins en personnel et en lits, concilier les emplois du temps des équipes et orchestrer la succession des opérations.

Le conseil de bloc favorise la communication entre les différents intervenants et le travail d'équipe. Il évite les à-coups de production tout en augmentant l'activité globale, dans le respect de la sécurité anesthésique.

Cancérologie

Depuis vingt ans, les équipes spécialisées des pôles Cancer du groupe Générale de Santé accueillent et traitent les patients atteints d'un cancer. Le plan Cancer a donné un nouvel élan au travail en équipe et a conforté l'approche pluridisciplinaire. L'organisation des soins permet une approche globale, coordonnée et personnalisée, que complètent une offre en soins de support et le partage d'une information claire à l'attention des patients et de leur entourage.

17

PÔLES CANCER
GÉNÉRALE DE SANTÉ

10

CENTRES DE
RADIOTHÉRAPIE
et plus de 10 000 patients
pris en charge en 2008

26

CENTRES DE
CHIMIOTHÉRAPIE
et plus de 10 000 patients
pris en charge en 2008

3 questions à

Docteur Claudine
Altschuler
Oncologue-radiothérapeute
à l'hôpital privé Clairval



Quels sont les grands enjeux que doit relever l'activité de cancérologie ?

Les critères d'autorisation de l'exercice de la cancérologie sont sur le point d'être publiés au *Journal officiel* et ils impacteront sensiblement l'activité de nos établissements. Dès que ces critères ont été connus, nous avons vérifié l'adéquation de nos services aux recommandations. Toutefois, la pénurie de personnel technique (manipulateurs) et de radiophysiciens, liée notamment à un déficit de communication sur ces métiers, reste une réalité à laquelle nous devons faire face.

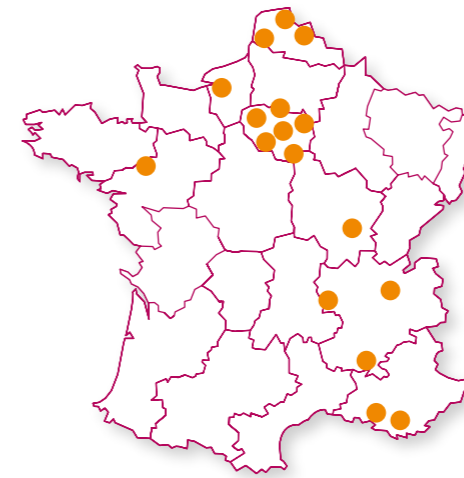
Comment s'organise votre réponse à ces défis ?

Il s'agit de poursuivre la politique de développement des pôles Cancer, déjà engagée par Générale de Santé. Chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie, médecine oncologique, soins palliatifs et soins de support sont accessibles sur un même site avec des équipes pluridisciplinaires et des plateaux techniques lourds. La concentration de moyens matériels et humains permet d'assurer qualité et sécurité des soins, et équité d'accès. Cela nécessite

la mise en commun de compétences et de qualités au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Quel fait marquant retenir-vous particulièrement en 2008 ?

La qualité de la prise en charge des patients passe par toujours plus de sécurité et d'innovations techniques. Cette année a été marquée, entre autres, par une amélioration des contrôles de qualité pour plus de sécurité et par l'acquisition de nouveaux appareils de radiothérapie dédiés aux techniques stéréotaxiques.

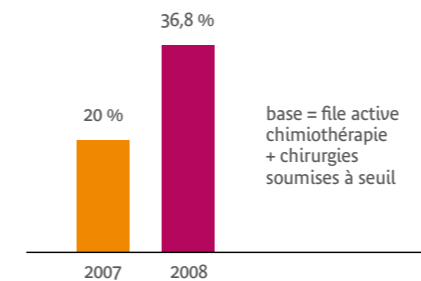


Les 17 pôles Cancer Générale de Santé

9 129 patients pris en charge
et 222 226 séances de radiothérapie ;
10 382 patients pris en charge
et 109 282 séances de chimiothérapie ;
2 611 séjours en soins palliatifs.

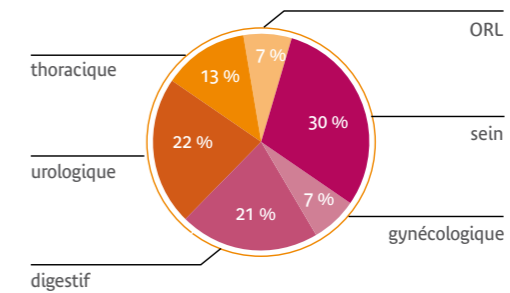
Patients ayant bénéficié du dispositif d'annonce infirmier

(périmètre : 17 pôles Cancer Générale de Santé)



Nombre d'interventions

(répartition du casemix en cancérologie dans les 17 pôles Cancer Générale de Santé / chirurgies soumises à seuil)



En France

320 000

nouveaux cas par an en France

900 000

patients dans la file active (ensemble des patients vus au moins une fois pendant la période de référence – généralement l'année – par un ou plusieurs membres des équipes soignantes, quels que soient le nombre et la durée des prises en charge)

Au cœur du parcours personnalisé du patient : le dispositif d'annonce

Reposant sur les équipes d'infirmier(ère)s et/ou de manipulateur(ice)s en radiothérapie, le dispositif d'annonce a été officiellement instauré par décret en mars 2007 (mesure 40 du plan Cancer). Véritable point de repère pour les patients atteints d'un cancer, il a trois objectifs principaux : garantir lors de l'annonce de la maladie

les meilleures conditions d'information, d'écoute et de soutien ; offrir l'accès aux soins de support ; et accompagner tout au long de la maladie. Pour Générale de Santé, le dispositif d'annonce, réglementaire et opposable, ne doit pas se limiter à l'annonce proprement dite. Il doit être la clé de voûte de l'organisation tout au long du parcours.

> **12/2008**

Signature du partenariat
Institut national du cancer-
Générale de Santé

> **3^e trim. 2008**

Dépôt des premiers
dossiers d'autorisation
« traitement du cancer »

600

nouvelles patientes atteintes d'un cancer du sein ou de l'appareil génital sont soignées chaque année à l'institut de chirurgie et d'oncologie gynécologiques et mammaires de l'hôpital privé Beaugard



Hôpitaux privés Beaugard et Clairval à Marseille (13)

Une démarche exemplaire de prise en charge

Avec 2 000 lits et places, Générale de Santé est un acteur de référence de la région Paca. À Marseille, deux établissements phares sont des « pôles Cancer Générale de Santé » : l'hôpital privé Beaugard et l'hôpital privé Clairval.

Au cœur de l'hôpital privé Beaugard, Générale de Santé a inauguré, en avril 2008, une structure originale : l'institut de chirurgie et d'oncologie gynécologiques et mammaires (ICOGM). Son concept : réunir dans une seule unité toutes les compétences nécessaires à la prise en charge des cancers du sein et de l'appareil génital féminin (chirurgiens oncologues et plasticiens, oncologues chimiothérapeutes et radiothérapeutes, gynécologues médicaux, soins de support et notamment psycho-oncologue, infirmières et assistantes). À chaque étape du parcours de soins, l'organisation de l'institut facilite le dialogue entre les professionnels et la coordination des soins et des soins de support. Outre l'expertise médicale et paramédicale, les équipes sont parti-

culièrement attachées à l'accompagnement humain et à l'attention portée aux malades et à leur famille. L'institut permet aux patientes d'avoir un seul point de contact pour l'organisation de tous les soins. Il permet également la réalisation de véritables consultations pluridisciplinaires, où la patiente peut être examinée et prendre part à la discussion thérapeutique avec plusieurs interlocuteurs (par exemple : le chirurgien oncologue et le chirurgien plasticien ; le chirurgien et le radiothérapeute, etc.).

Les pôles Cancer Générale de Santé de Marseille déploient les meilleurs plateaux techniques. Pour le traitement du cancer du sein, par exemple, la macrobiopsie sous stéréotaxie évite les chirurgies inutiles pour des lésions bénignes et permet une prise en charge de meilleure qualité en cas de cancer. La technique du « ganglion sentinelle », en évitant le curage ganglionnaire systématique, permet une approche chirurgicale moderne et particulièrement soucieuse du confort de la patiente.

Institut de cancérologie de l'hôpital privé Jean-Mermoz à Lyon (69)

Toutes les techniques de diagnostic et de traitement

L'hôpital privé Jean-Mermoz, dans le 8^e arrondissement de Lyon, a ouvert ses portes en août 2008. Issu du regroupement des cliniques Jeanne-d'Arc, Sainte-Anne et Saint-Jean, et désormais plus grand établissement d'hospitalisation privée de la région lyonnaise, il est constitué de trois bâtiments : la maison des consultations, le centre médico-chirurgical et l'institut de cancérologie.

La prise en charge globale et interdisciplinaire des patients atteints d'un cancer est une caractéristique forte du projet médical de l'hôpital privé Jean-Mermoz, qui a fait de son institut un pôle d'excellence en cancérologie. Toutes les techniques de diagnostic et de traitement (diagnostic, concertation médicale, imagerie, chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie) sont réunies sur un seul site pour une prise en charge coordonnée et optimale des patients. Les filières d'aval font également partie de l'offre de soins : médecine oncologique, soins palliatifs, soins de suite et de réadaptation, hospitalisation à domicile... Les soins de support ne sont pas oubliés : soutien psychologique, kinésithérapie, lutte contre la douleur, stomathérapie et



socio-esthétique complètent le dispositif. Selon les définitions de l'Institut national du cancer (INCa), l'hôpital privé Jean-Mermoz devient site de cancérologie à part entière.

Jean-Mermoz, c'est : 157 praticiens, 8 000 séances de chimiothérapie ; 1 500 patients par an en radiothérapie ; 18 postes de chimiothérapie ; 4 bunkers de radiothérapie et 22 salles d'opération.

Hôpital privé des Peupliers à Paris (75)

La maison du patient

L'une des 70 mesures du plan Cancer préconise de mettre en place un dispositif d'écoute et d'information du patient afin de le rendre véritablement acteur de sa prise en charge (mesure 39). Générale de Santé a relayé cette recommandation en élargissant son application à tous les patients, quelles que soient la pathologie et la discipline concernées. C'est dans cet esprit qu'a été inaugurée la maison

du patient, avec pour objectif de créer, faciliter, promouvoir et privilégier l'accès à l'information, l'écoute et les échanges dans un espace neutre, au cœur même de l'hôpital. Située à l'entrée de l'établissement, la maison du patient accueille, sans rendez-vous, les patients, des membres de leur entourage direct et des consultants. Le lieu, convivial et chaleureux,

a déjà reçu 90 patients de mars 2008, date de son ouverture, à décembre de la même année. Cette initiative, exemplaire de la volonté de Générale de Santé de privilégier l'information des patients et des publics, complète le travail des équipes médicales et soignantes de l'établissement. Elle contribue à accroître et pérenniser la qualité de la prise en charge globale du patient.

30

de lits de médecine oncologique (dont 10 lits de soins palliatifs) de l'hôpital privé Jean-Mermoz

PARTENARIAT INCa

En 2008, Générale de Santé a signé un partenariat avec l'Institut national du cancer (INCa) autour de trois thématiques :
- évaluation et politique des indicateurs ;
- information des patients et des publics ;
- politique de dépistage.
Les 10 centres de radiothérapie et les 17 pôles Cancer Générale de Santé sont concernés par ce partenariat.

Soins de suite et de réadaptation

Regroupés au sein de Générale de Santé Soins de suite et de réadaptation, les établissements assurent aux patients une prise en charge personnalisée qui intègre la dimension somatique, sociale et psychologique de la maladie.

19

ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

1866

LITS ET PLACES (98 en moyenne par établissement)

16500

SÉJOURS

3 questions à

Docteur Jean Barthe
Directeur médical de
Générale de Santé Soins
de suite et de réadaptation



Quels sont les grands enjeux que doit relever l'activité de soins de suite et de réadaptation ?

Nous devons faire en sorte que ces soins ne soient plus considérés uniquement comme l'aval du court séjour, sans projet thérapeutique défini, mais deviennent un élément central de la prise en charge du patient dans son parcours de soins. Cela suppose de développer leur spécialisation (cardiologie, neurologie, gériatrie, grands brûlés, addictologie...) et l'organisation d'un véritable réseau entre l'amont et l'aval de nos établissements.

Comment s'organise votre réponse thérapeutique à ces défis ?

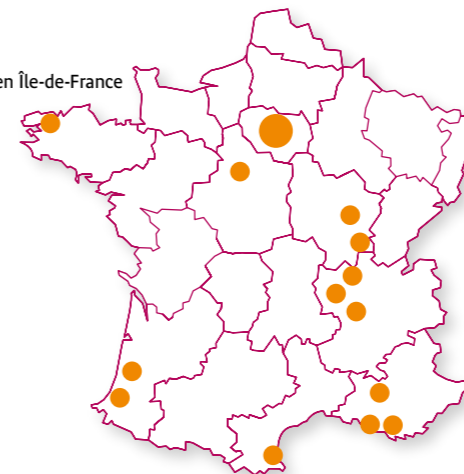
Conformément au schéma régional d'organisation sanitaire, en cours de révision, nous devons adapter la spécialisation de nos établissements aux besoins et améliorer sans cesse nos plateaux techniques. Notre objectif est de proposer une offre de soins plus médicalisée et spécialisée, guidée par les besoins de santé publique.

Quel fait marquant reprenez-vous particulièrement en 2008 ?

Les nouveaux décrets (avril 2008) et la circulaire d'application (octobre 2008), qui reconnaissent clairement les soins de suite et de réadaptation comme un élément central du parcours de soins. Ils nous donnent une base réglementaire sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour réorganiser notre activité en participant à l'animation des filières et des réseaux de prise en charge des patients.



6 sites en Île-de-France



19 établissements

Générale de Santé a étendu son activité aux soins de suite et de réadaptation dès 1998. Avec 16 500 séjours en 2008, Générale de Santé enregistre aujourd'hui 5,9 % des admissions du secteur des soins de suite et de réadaptation privé.

Repère

Une large palette de soins

Les différents types de rééducation

(orthopédique, traumatologique, neurologique et cardiaque) ont pour objectifs de traiter les traumatismes postopératoires, de réduire les déficiences et les incapacités physiques, et de favoriser le retour à la vie ordinaire.

La part de marché de Générale de Santé représente environ 6,3 % des lits, 19 % des places et 5,9 % des admissions du secteur des soins de suite et de rééducation privé en 2008.



En France

2,7

millions de séjours en soins de suite et de réadaptation, en 2006, en augmentation depuis plusieurs années, quel que soit le mode d'hospitalisation

6,5%

C'est la progression enregistrée en 2006 par l'activité soins de suite et de réadaptation en France

> 06/2008

Inauguration de la clinique de soins de suite et de réadaptation Iris à Saint-Priest. D'une capacité de 100 lits, elle est le 3^e établissement Iris qui ouvre ses portes dans la région lyonnaise

> 11/2008

Le service de réadaptation cardiaque de la clinique Iris de Marcy-l'Étoile fête ses dix ans. Avec près de 1 400 patients par an, il est le plus important service de la région lyonnaise et une référence dans la réadaptation cardiaque



Clinique Les Rosiers à Dijon (21)

La réadaptation cardiaque en ambulatoire

La clinique de médecine physique et de réadaptation Les Rosiers a développé un programme spécifique de réadaptation cardiaque. Les patients sont reçus en consultation pour un examen médical, une évaluation à l'effort et une discussion sur les facteurs de risque, les motivations et le mode de vie. Le programme alterne ensuite rendez-vous individuels et ateliers en groupe : activités physiques sous surveillance cardiologique, atelier respiratoire, sophrologie, psychologie,

diététique et éducation thérapeutique. L'équipe de soignants compte une douzaine de professionnels et dispose d'un matériel varié et de locaux adaptés (cuisine, gymnase, piscine...). Originalité du programme : il se déroule en ambulatoire, avec des activités en demi-journées. Les patients, de retour chez eux, peuvent appliquer immédiatement les conseils et les pratiques acquises. Les proches sont associés au parcours de soins et rencontrent aussi les soignants.

Tendance

Une demande en progression



Trois facteurs expliquent la croissance du marché des soins de suite et de réadaptation : la diminution des durées de séjour dans les structures de médecine-chirurgie-obstétrique, le vieillissement de la population et l'augmentation de la dépendance. La France se caractérise par un manque de lits dans ce secteur.

Générale de Santé envisage de développer son réseau par des opérations de croissance externe, de création ou de reconversion de certains établissements de médecine-chirurgie-obstétrique dans les régions sous-équipées en soins de suite et de réadaptation.

Clinique Les Sorbiers à Jallans (28)

Une clinique de référence pour les troubles de l'alimentation

À Jallans, la clinique des Sorbiers s'est spécialisée dans l'accueil des personnes souffrant de surcharge pondérale, de troubles du comportement alimentaire et de troubles métaboliques ou cardiovasculaires. La prise en charge s'articule autour d'un programme original qui conjugue éducation diabétologique et diététique et activités physiques (gym douce, marche, aquagym...). Les cours collectifs alternent avec des entretiens individuels en nutrition, diabétologie et psychologie. Les patients peuvent aussi participer à des ateliers pratiques d'apprentissage culinaire. Après leur séjour, ils bénéficient d'un suivi rigoureux : consultations gratuites avec une diététicienne et journées de motivation et de soutien, organisées tous les trois mois. Les personnes diabétiques ont à leur disposition une permanence téléphonique.



DES SPÉCIALISATIONS POUSSÉES

Les établissements Générale de Santé Soins de suite et de réadaptation tendent à se diversifier et à se spécialiser pour devenir des références dans leur domaine. Parmi les pôles d'excellence du réseau, la clinique spécialisée Saint-Barnabé, à Marseille, fait référence en matière de traitement de la dépendance alcoolique. Dans les centres européens de rééducation du sportif de Capbreton (Aquitaine) et de Saint-Raphaël (Paca), ce sont les athlètes de haut niveau qui bénéficient d'une prise en charge spécifique.

Clinique Iris Saint-Priest (69)

Ouverture d'une troisième clinique dans l'agglomération lyonnaise



La nouvelle clinique de soins de suite et de réadaptation Iris de Saint-Priest conforte la présence de Générale de Santé, via sa filiale de soins de suite et de réadaptation, dans la région lyonnaise : après les sites de Marcy-l'Étoile et de Lyon 8^e, le Groupe poursuit son ambition d'établissements de qualité, de référence et de proximité sur l'agglomération. La clinique Iris Saint-Priest a noué un partenariat avec les

services de neurochirurgie, de neurologie et de gériatrie des Hospices civils de Lyon. Elle accueille plus particulièrement les personnes âgées polypathologiques, dépendantes ou à risque de dépendance. Les patients bénéficient des compétences d'une équipe pluridisciplinaire et d'un plateau technique complet (trois plateaux de rééducation, un bassin de balnéothérapie, un espace d'ergothérapie).



1988

Générale de Santé étend son activité aux soins de suite et de réadaptation

Santé mentale

Une approche différente des maladies mentales, des projets de soins individualisés, allant de la prévention à l'accompagnement, une « alliance thérapeutique » entre le médecin, le patient et sa famille : tels sont les grands axes de la prise en charge dans les cliniques de la filiale Santé mentale de Générale de Santé.

25

ÉTABLISSEMENTS,
dont 21 sont labellisés
Générale de Santé

2372

LITS ET PLACES,
soit 95 en moyenne
par établissement

35 000

SÉJOURS

3 questions à

Docteur Alain Nicolet
Directeur de la clinique
Pen An Dalar (Brest)



Quels sont les grands enjeux que doit relever l'activité de santé mentale ?

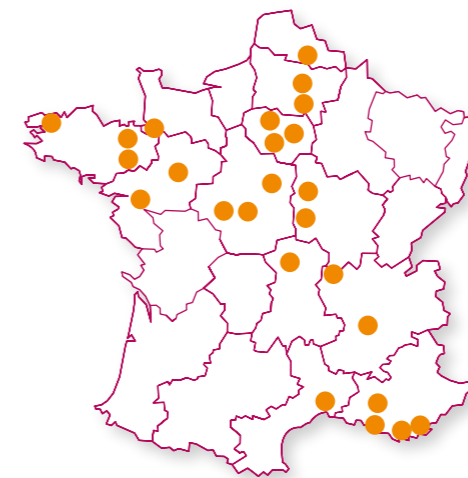
La souffrance psychique fait partie de la vie. Mais à un certain degré, elle devient pathologique. La maladie mentale et la dépression en particulier restent méconnues en France, leurs conséquences sociales et familiales y sont sous-estimées. Nous voulons contribuer à une meilleure reconnaissance de cette maladie et de son impact social, et améliorer sa prise en charge, tant par l'éducation thérapeutique que par un effort d'aide à l'entourage. L'impact en termes de souffrance, de perte de productivité sociale et économique, de drame personnel est trop lourd.

Comment s'organise votre réponse thérapeutique à ces défis ?

Nous formalisons des groupes de parole patients-soignants et nous développons des outils d'information (fiches techniques) pour les patients et leur entourage : il s'agit de comprendre la maladie, de l'accepter et de la surmonter.

Quel fait marquant reprenez-vous particulièrement en 2008 ?

La mission présidée par Édouard Couty sur la psychiatrie a rendu son rapport. Celui-ci propose, notamment, de ne plus faire de la sectorisation psychiatrique le principe organisateur et le pivot de l'activité sur le territoire : cette évolution éventuelle donnerait aux cliniques privées une place plus importante et leur permettrait de mieux structurer les prises en charge en fonction des pathologies. Par ailleurs, la consolidation du réseau des cliniques Générale de Santé, Santé mentale renforce le Groupe dans son rôle d'acteur incontournable du secteur psychiatrique en France.



25 établissements

Générale de Santé a étendu son activité au secteur de la santé mentale en 1988, et réalise aujourd'hui 35 000 séjours, ce qui représente plus de 7 % des journées d'hospitalisation en psychiatrie, secteurs privé et public confondus.

En France

15,5%

des dépenses d'hospitalisation en France : le secteur de la psychiatrie-santé mentale représente le premier poste en matière de coût

10%

des Français consomment des antidépresseurs

Générale de Santé

7 à 8%

du total des journées d'hospitalisation en psychiatrie (public et privé)

14%

du total des patients de l'hospitalisation privée

zoom sur La place du privé

Un acteur essentiel

Environ 6 000 soignants répartis dans 160 cliniques privées psychiatriques accueillent chaque année en France plus de 130 000 patients. Les cliniques privées psychiatriques assurent jusqu'à 50 % des hospitalisations complètes en régions Paca, Rhône-Alpes ou Languedoc-Roussillon, 80 % en Midi-Pyrénées. Elles représentent 29 % des journées totales d'hospitalisation.

Une relation médecin-patient différenciante

Contrairement au public, régi par le principe de la sectorisation, le secteur privé laisse le patient libre de choisir tant son médecin que son établissement, et ce, quel que soit son lieu de domicile. Les hospitalisations sous contrainte sont par ailleurs exceptionnelles dans le privé. Au sein des structures de psychiatrie privée, le patient jouit d'une grande liberté dans ses allées et venues, ainsi que dans l'organisation de son séjour et de



son traitement. Les praticiens sont en majorité des libéraux non salariés et les patients entretiennent souvent avec eux une relation individuelle, fondée sur un contrat de soins.

> **1987**
Générale de Santé étend son activité à la psychiatrie et à la santé mentale

> **2008**
Mise en œuvre de trois partenariats public-privé (clinique La Roseraie/hôpital de Soissons ; clinique Océane/groupe hospitalier du Havre ; clinique Mon Repos/centre hospitalier de L'Arbresle et centre hospitalier de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or)



Clinique Pen An Dalar à Brest (29)

Accueillir les patients en situation de rupture familiale ou sociale

À sa sortie d'hôpital, le patient se retrouve souvent seul pour affronter les difficultés d'une vie autonome toute récente : démarches administratives, retour à la vie professionnelle, réinsertion dans un tissu social, familial ou conjugal. Autant de contraintes qui peuvent être l'occasion de rechutes. C'est sur la base de ce constat que la clinique Pen An Dalar a mis en place un dispositif innovant d'accueil à temps partiel. Créé en 1996, le

service de nuit maintient les patients dans un cadre thérapeutique tout en leur donnant les « clés des relations sociales ». Hébergés à partir de 18 heures, ils vivent de manière semi-autonome et participent à des tâches collectives qui les responsabilisent. Bilans quotidiens et réévaluations régulières des objectifs fixés aident les patients à se réinsérer progressivement dans leur milieu de vie. Le centre de jour, ouvert en 2007, complète ce dispositif

d'hospitalisation à temps partiel. Il accueille, du lundi au vendredi, les patients qui rencontrent de réelles difficultés d'adaptation à la vie extérieure. La formule permet aux patients de rester à domicile, dans des conditions d'autonomie et d'équilibre psychologique qui les aident à redonner un sens à leur vie. La clinique Pen An Dalar compte 6 lits de crise, 12 places de nuit et 12 places au centre de jour.

UNE FORMATION POUR PRÉVENIR LA CRISE SUICIDAIRE

La prévention du suicide est depuis longtemps une priorité des établissements Générale de Santé, Santé mentale. Depuis 2007, un programme de formation, engagé auprès de l'ensemble des salariés soignants et non soignants, a permis de lever bon nombre d'idées reçues sur les patients suicidaires. Il donne des bases théoriques et méthodologiques sur la façon d'aborder le sujet et d'entrer en communication avec le patient. À l'issue de la formation, des binômes de formateurs interviennent dans leur propre établissement et diffusent les bonnes pratiques à l'aide d'outils communs de prévention. Parmi ceux-ci, une grille d'évaluation du risque suicidaire pour chaque patient entrant est progressivement mise en place.

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ À LA CLINIQUE NOTRE-DAME-DE-PRITZ

Depuis 2004, la clinique Notre-Dame-de-Pritz dispose d'une unité de très courte durée, d'une capacité de 6 lits. Elle accueille les patients que lui adressent les services d'urgences des hôpitaux publics de Mayenne, Laval et Château-Gontier.

Clinique Belle Allée à Chaingy (45)

Une prise en charge psychiatrique immédiate et renforcée

Avec 52 salariés et plus de 800 entrées en 2008, la clinique Belle Allée est le seul établissement privé du département. Elle accueille les patients adultes présentant des troubles psychiatriques (troubles de l'humeur, psychoses, addictions ou troubles alimentaires). L'équipe développe un projet médical fondé sur la participation du patient. L'admission requiert non seulement son consentement mais aussi son implication dans le projet thérapeutique, et la vie quotidienne est placée sous le signe de la collectivité et de la participation : chacun est invité à prendre en charge des tâches quotidiennes. Le rythme de vie se veut celui de la vie ordinaire : il est conçu pour assurer une transition vers un retour au domicile, et rappelle au patient que les contraintes font aussi partie de la vie en société. En 2004, l'établissement s'est doté d'une structure spécifique et originale : l'unité de courte durée (UCD), qui permet une prise en charge intensive

des situations d'urgence ou des pathologies aiguës. Elle répond à la demande croissante des patients en faveur de séjours courts, débouchant rapidement sur une reprise de la vie ordinaire. Accueillis en nombre restreint, les patients bénéficient de moyens renforcés et réactifs, pour un temps limité. Cette démarche est partie du constat que certains patients et certaines pathologies réagissent d'autant mieux qu'on leur applique une prise en charge privilégiée, sur un temps court. La formule a porté ses fruits : alors que la durée moyenne d'un séjour est de quarante-deux jours, l'UCD soigne les personnes en situation de crise (délire, pathologie addictive et toxique, tendance suicidaire...) en dix à douze jours. Parallèlement, tout est mis en œuvre pour faciliter et pérenniser le retour au domicile. Devant le succès de l'UCD, l'agence régionale de l'hospitalisation du Centre a donné son accord pour la création d'une seconde structure, opérationnelle début 2010.

Clinique Mon Repos à Écully (69)

Un centre de jour spécialisé « alcool et psychiatrie »



La clinique Mon Repos a mis en place, au sein même de l'établissement, une organisation spécifique pour prendre en charge l'alcoolisation excessive, associée à, ou confondue dans une pathologie mentale. Ce centre de jour de 15 places permet d'améliorer la qualité et l'efficacité de la prise en charge de l'alcoolodépendance. Son action, en aval de la cure, contribue à la réinsertion des patients par un travail mené en partenariat avec le réseau médico-psychologique et/ou associatif de la région. Cette initiative s'inscrit dans le souhait de Générale de Santé et de sa filiale Santé mentale de structurer de plus en plus l'offre de soins en santé mentale en fonction des pathologies et du profil des personnes accueillies. L'objectif est de développer des approches toujours plus personnalisées, plus fines, et donc plus efficaces.

Soins à domicile

Générale de Santé Domicile exerce ses activités de soins à domicile à travers l'hospitalisation à domicile, véritable alternative à l'hospitalisation classique, et les soins médico-techniques. Confort de vie pour les patients et meilleure gestion pour les établissements : le soin à domicile est une solution d'avenir, qui connaît depuis quelques années une forte progression.

35
AGENCES

4
MÉTIERS
hospitalisation
à domicile (HAD) ;
perfusion ; respiratoire ;
dépendance (métiers
de prestations
médico-techniques)

8^e
ACTEUR
FRANÇAIS
dans ce domaine

3 questions à

Docteur Daniel Piperno
Directeur médical
du métier respiratoire



Quels sont les grands enjeux que doit relever l'activité des soins à domicile ?

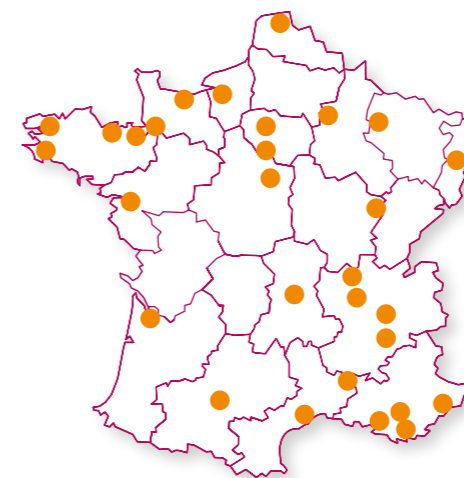
Le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre des maladies chroniques, dont celles qui sont liées à l'environnement et au mode de vie, entraînent une croissance inévitable de notre activité, de plus en plus concurrentielle. Parallèlement, il devient nécessaire de diminuer la durée moyenne du séjour à l'hôpital tout en garantissant la continuité des soins dans les meilleures conditions de sécurité et de confort pour nos patients.

Comment s'organise votre réponse à ces défis ?

Nous devons être compétents et réactifs. Nos conseillers et nos techniciens reçoivent une formation médicale pour compléter leur expertise technique. Les infirmières sont formées pour pouvoir, à leur tour, dispenser une éducation thérapeutique aux patients. Les personnes diabétiques ont depuis longtemps cette information qui leur permet d'être des acteurs de leur prise en charge. Demain, il faut que tous les patients atteints de maladies chroniques, en particulier l'insuffisance respiratoire et les apnées du sommeil, aient cette culture.

Quel fait marquant retenir-vous particulièrement en 2008 ?

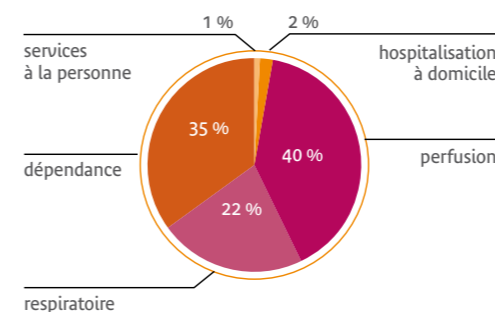
La réorganisation des soins à domicile au sein d'une entité unique – Générale de Santé Domicile – a été un événement majeur en 2008, concrétisé début 2009. Le soin à domicile n'est plus isolé et dispersé dans de multiples petites structures. Il vient s'inscrire dans la continuité de l'hospitalisation, et éventuellement des soins de suite et de réadaptation, et tient une place spécifique dans l'ensemble du parcours de soins.



35 agences implantées dans 29 villes

Avec 35 agences pour le soin à domicile et 4 pour l'hospitalisation à domicile, Générale de Santé propose une alternative à l'hospitalisation classique, offrant ainsi un confort de vie pour les patients.

Répartition du chiffre d'affaires du pôle en 2008 (CA 2008 : 45,8 millions d'euros)



Dans les dix années à venir, le nombre de patients soignés à domicile devrait doubler.

En France

9 000
places autorisées en
hospitalisation à domicile.
Objectif : 15 000 places
à l'horizon 2010

1 000 000
de malades pris en charge à
domicile pour une assistance
médico-technique en 2008

> **1998**
Création du métier
« perfusion »

> **2003-2006**
Acquisition et croissance
organique des métiers
« dépendance »
et « respiratoire »

> **2008**
Création du pôle
soins à domicile

Prise en charge

L'apnée du sommeil traitée à domicile

Touchant près de 28 % des Français, les troubles du sommeil sont des pathologies encore très largement sous-diagnostiquées. Ils ont une forte incidence sur la comorbidité. On considère en effet que le syndrome d'apnée du sommeil (principal diagnostic des troubles respiratoires du sommeil) est un facteur de risque prépondérant dans les accidents vasculaires cérébraux, le diabète de type II et les pathologies cardiaques. Les patients porteurs d'un syndrome d'apnée du sommeil nécessitent une prise en charge à domicile avec la mise en place et le suivi d'une ventilation au masque en pression positive.

Aujourd'hui, sur les 210 000 patients appareillés en France, 4 000 sont pris en charge à leur domicile par Générale de Santé Domicile. Le rôle de

la filiale est de fournir au patient l'appareil de ventilation mais également de l'impliquer dans sa rééducation et dans l'observance de sa prescription. En effet, la prise en charge de son traitement par l'Assurance maladie est soumise à condition : le patient doit fournir la preuve d'une utilisation correcte et régulière de l'appareil. Les données sont collectées par la machine, puis transmises par Générale de Santé Domicile au médecin traitant et à l'Assurance maladie. Seul moyen connu de lutte contre l'apnée du sommeil, l'appareillage nocturne est aujourd'hui la prestation qui connaît la plus forte hausse au sein de Générale de Santé Domicile.



Matériel médical à domicile

Partenariat avec l'association Santé Service en Île-de-France

Avec 100 000 hospitalisations à domicile en 2008 et un doublement prévu dans les dix ans à venir, cette alternative est une solution d'avenir. Depuis 2005, Générale de Santé a engagé un partenariat avec Santé Service – le plus important service d'hospitalisation à domicile de France – et voit chaque année cette activité se développer.

Avec plus de 1 200 patients hospitalisés chaque jour à leur domicile en région parisienne, Santé Service fait appel à l'agence d'Île-de-France de Générale de

Santé pour la mise en place des matériels médicaux nécessaires aux traitements de plus de 500 patients : lits médicaux, matelas de prévention d'escarres, oxygène, pompes à perfusion...

La filiale Domicile de Générale de Santé est également prestataire pour une dizaine d'autres services d'hospitalisation à domicile en France, notamment à Rennes, Nantes, Lisieux, Toulouse...

Accompagnement à domicile

Être autonome dans la prise en charge du diabète

Le diabète de type I est une maladie chronique très lourde pour la vie quotidienne des patients. Afin de permettre à ces malades d'adapter leur traitement à leur rythme de vie, Générale de Santé Domicile propose une prise en charge complète à domicile. D'abord avec la fourniture d'équipements spécifiques : une pompe portable programmable et ses accessoires. Ensuite avec une participation active à l'éducation au traitement, en liaison avec des diabétologues, visant à rendre chaque patient responsable et autonome. Éducation complétée par un accompagnement spécifique à domicile, assuré par des infirmiers-conseils et des diététiciens. Sur les 15 000 patients utilisant ce type de matériel en France, Générale de Santé Domicile en suivait 1 100 à fin 2008.



Innovation

Un protocole expérimental pour traiter la maladie de Fabry



La maladie de Fabry est une pathologie héréditaire du métabolisme due à un déficit enzymatique. Elle provoque l'accumulation de substrat non dégradé dans les tissus et le plasma. Maladie orpheline, elle touche moins de 1 500 personnes en France et nécessite un traitement sous forme de perfusion d'enzyme recombinante. Pour permettre au malade d'être traité à domicile plutôt qu'à l'hôpital, Générale de Santé Domicile a développé, en collaboration

avec un laboratoire pharmaceutique spécialisé, un protocole de prise en charge des malades. Ce protocole est actuellement expérimenté sur une dizaine de patients. Objectifs : vérifier si le traitement peut être administré à domicile plutôt qu'en hospitalisation de jour ; valider une véritable amélioration pour le malade, et s'assurer que l'observance soit améliorée. Un bilan de cette expérimentation sera dressé fin 2009.



La Fondation

Innovation thérapeutique
Action humanitaire
Insertion sociale

La Fondation Générale de Santé



« La Fondation, Générale de Santé met à disposition des banques publiques un réseau de maternités dynamique et organisé. Avec ce partenariat public-privé, la Fondation apporte une solution simple et efficace répondant directement aux besoins des patients et des médecins greffeurs. »

Pr Grégory Katz
Directeur de la Fondation
Générale de Santé

Des actions solidaires

Créée en 2008, la Fondation Générale de Santé s'est donnée pour mission de participer à des actions d'intérêt public, dans les domaines scientifiques, sanitaires et humanitaires. Au-delà des antagonismes traditionnels public-privé, la Fondation conduit des actions solidaires et des partenariats synergiques au service de la collectivité.

Innovation thérapeutique

La Fondation s'engage dans des actions favorisant le don de tissus, de cellules et de produits du corps humain en collaboration avec les autorités de santé. Elle soutient des projets médicaux et scientifiques destinés à l'information du grand public et à la formation du personnel soignant.

Actions médicales et humanitaires

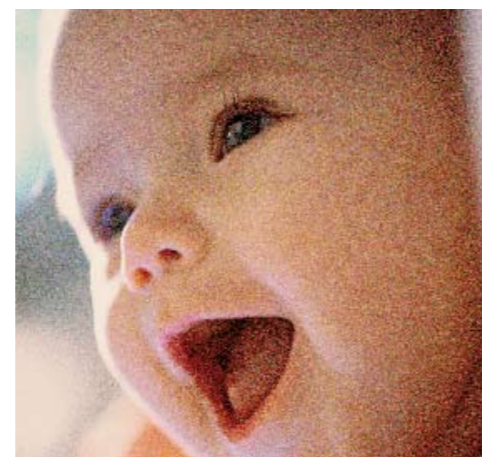
La Fondation met en œuvre des opérations de secours, d'accès aux soins, de prise en charge médicale auprès des populations fragilisées. Elle déploie aussi des missions d'enseignement et de prévention, notamment dans les pays en développement.

LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION

La présidence de la Fondation Générale de Santé est assurée par le docteur Antonino Ligresti, Président du Conseil de Surveillance du groupe Générale de Santé. Filippo Monteleone, Directeur général du groupe Générale de Santé, est vice-président de la Fondation, tandis que le professeur Grégory Katz en assure la direction. Le professeur Claude Huriet préside le conseil d'orientation de la Fondation et siège comme administrateur, aux côtés d'experts reconnus en matière de bioéthique, d'actions humanitaires et sociales, parmi lesquels le professeur Jean-François Mattéi, le docteur Xavier Emmanuelli, et le professeur Claude Griscelli.

Insertion sociale et prise en charge du handicap

La Fondation soutient des projets en faveur des personnes démunies ou en situation de handicap pour favoriser leur intégration professionnelle et sociale, plus particulièrement à travers des actions spécifiques d'accès à une formation qualifiée et à l'emploi.



GRANDE CAUSE NATIONALE 2009

Prélevé à la naissance, le sang de cordon représente le premier don de vie auquel toute la famille est associée dans un moment de joie. Ce don se réalise d'autant plus naturellement qu'il convertit un simple déchet opératoire en un greffon salvateur, sans douleur pour la mère et l'enfant. Au plan symbolique, « donner la vie à un enfant » coïncide alors avec « sauver la vie d'un patient ». Vectrice de la culture du don de soi à tous les âges de la vie, la Fondation Générale de Santé a obtenu le label Grande Cause nationale 2009 pour le « Don de vie, don de soi », délivré par le Premier ministre.



Don de sang de cordon, un partenariat public-privé

La Fondation d'entreprise Générale de Santé organise une large mobilisation autour du don de sang de cordon ombilical dans les maternités, notamment à travers un partenariat avec l'Établissement Français du Sang (EFS). En faisant de cette alliance public-privé une force au service de l'intérêt collectif, l'action de la Fondation encourage le don altruiste et la solidarité, afin que tous les patients, notamment ceux issus des minorités ethniques, puissent recueillir un greffon compatible.

Des besoins immenses

Pratiqué à la naissance, le don de sang de cordon ombilical peut sauver des vies. Utilisée, chez l'enfant et l'adulte, dans près de 85 indications thérapeutiques, la greffe de sang de cordon permet de soigner des cancers du sang (leucémies, lymphomes), des maladies auto-immunes ainsi que des maladies génétiques. Chaque année, en France, près de 120 000 patients sont touchés par ces maladies, et plusieurs centaines auront besoin d'un greffon compatible. Pourtant, en 2008, seulement huit maternités assuraient le prélèvement de sang de cordon sur l'ensemble du territoire. Avec un taux de natalité record, la France doit paradoxalement importer de l'étranger près de 65 % des greffons de sang de cordon pour répondre aux besoins de sa population.

Des engagements concrets

La Fondation Générale de Santé et l'Établissement français du sang ont signé en octobre 2008 un partenariat pour le développement de la collecte de sang de cordon. Ce partenariat vise deux objectifs : créer un véritable maillage national de maternités collectrices de sang de cordon et promouvoir le don allogénique, et l'égal accès aux soins. Pour atteindre ces objectifs, la Fondation conduit des actions spécifiques afin d'améliorer la quantité et la qualité des greffons de sang de cordon en France.

La Fondation déploie une campagne d'information à l'attention des femmes enceintes afin d'encourager le don à visée allogénique.

Elle investit dans un vaste programme de formation des équipes médicales afin de diffuser les bonnes pratiques.

La Fondation coordonne le prélèvement des greffons de sang de cordon et les met gracieusement à la disposition de l'EFS, qui optimise leur cryopréservation. L'Agence de la biomédecine assure, quant à elle, la distribution des greffons jusqu'au chevet des patients.

3,6

millions d'euros
dépensés par
l'Assurance maladie
en 2008 pour importer
des greffons de sang
de cordon de l'étranger
afin de répondre aux
besoins des patients

120 000

personnes atteintes
chaque année par
les 85 maladies pour
lesquelles le sang de
cordon pourrait servir
de remède salvateur

79 %

des personnes en âge
de procréer (18-34 ans)
se déclarent prêtes
à faire don du sang
de cordon de leur
enfant à sa naissance

(étude Opinion Way réalisée
par la Fondation Générale
de Santé les 12 et 13 novembre
2008, sur un échantillon
représentatif de la population
française de 988 personnes)

Contact

Générale de Santé
Direction de la Communication
96, avenue d'Iéna 75116 Paris
Tél.: + 33 (1) 53 23 14 14
contact@gsante.fr
www.generale-de-sante.fr

Photo de couverture :
Centre de l'hospitalisation privée de la Loire,
Service de néonatalogie.

Conception et réalisation

A a g i e

(réf. RAG5008) • Iconographie : Générale de Santé, Luc Benevello, Charles Robin, Fotolia, Ariel Skelley, Garry Wade, Chris Hondros, Getty Images, DR.

